

**RAPPORT D'AUDIT DE L'AGENCE :**

**DEBENOIST**

**PAR L'AGENCE :**



**Le 16/ 11/2016**

**AUDIT N°16-05**

**REFERENTIEL :**

**ISO 9001 -14001**

**PRO3512**

Etabli le 5 Décembre 2016 par **Éric SUTTER**

## REMARQUES GENERALES SUR L'AUDIT :

### 1. AUDITS

N°	AUDITEE	AUDITEUR
16-01	GOUGEON ARCHITECTURE	EURL TAUZIN
16-02	EURL TAUZIN	GOUGEON ARCHITECTURE
16-03	FORM ARCHITECTURE	MNPV-2AD-APMA
16-04	MNPV	FORM ARCHITECTURE-2AD-APMA
16-05	DE BENOIST	SUTTER EXPERTISES
16-06	SUTTER EXPERTISES	DE BENOIST
16-07	ARCHIVAL	STUDIO 4-BECT
16-08	STUDIO 4	ARCHIVAL-BECT
16-09	BECT	STUDIO 4-ARCHIVAL

### 2. THEME

SONDAGE 2016 : l'ISO est fondée sur sept principes de management de la qualité. Après le sondage, commenté en revue de direction, l'audit porte sur la réalité du terrain. L'auditeur devra ensuite de la même façon évaluer, les critères de 1 à 5, mais pas en présence de l'audité. Nous ferons ensuite le comparatif ensemble en réunion mensuelle.

Voir le détail sur le sondage pour l'évaluation des critères.

### 3. MISE A PROFIT DES AUDITS PRECEDENTS

L'agence DEBENOIST ayant été chargé à titre de secrétaire de procéder à la collecte et à la synthèse des audits croisés, il n'y a pas eu d'audit de l'agence en 2014 et 2015.

### 4. CONCLUSION

POINT FORT :

Arborescence des expertises judiciaires très structurée.

Organisation générale.

Optimisation de la consommation de papier pour les expertises judiciaires (tout est géré par mail).

POINT SENSIBLE :

Néant.

PISTE DE PROGRES :

Faire plus en moins de temps.

Nombre de pistes de progrès (PP) :	1
Nombre de points sensibles (PS) :	0
Nombre de points forts (PF) :	3

## 5. TABLEAU BILAN

A REMPLIR de 1 à 5>>>> 5 : parfaitement maîtrisé - 4 : maîtrisé - 3 : maîtrisé mais des améliorations à faire - 2 : nous avons du mal - 1 : catastrophe, SOS association !

POINT	CRITERE	EVALUATION DE 1 A 5
1	<i>Orientation client</i>	4
2	<i>Leadership</i>	4
3	<i>Implication du personnel</i>	4
4	<i>Approche du processus</i>	3
5	<i>Amélioration</i>	3
6	<i>Prise de décision fondée sur les preuves</i>	3
7	<i>Management des relations avec les parties intéressées</i>	2



PLAN D'AUDIT A COMPLETER :		
DUREE :	QUESTION :	PERSONNE AUDITEE – OBSERVATIONS :
<b>Réaliser l'audit sur des dossiers significatifs</b>		
<b>1-Orientation client</b>		
	<i>Plus vers l'expertise judiciaire</i>	
<b>2-Leadership</b>		
	<i>Fort.</i>	
<b>3-Implication du personnel</b>		
	<i>bonne</i>	
<b>4-Approche du processus</b>		
<b>5-Amélioration</b>		
<b>6-Prise de décision fondée sur les preuves</b>		
<b>7-Management des relations avec les parties intéressées</b>		

ACCORD PREALABLE DE L'AGENCE DONNE LE :	PAR :
---	-------

HEURE DE DEBUT : 14 :00	HEURE DE FIN : 16 :00
VISA AUDITEUR :ES	VISA AUDITE() :